



CHSCT SEANCE du 3 avril 2018

Représentants de l'administration:

M. MORICEAU, M. JOUVE, Mme JBIRANE, Mme ANGLADE

Représentants des personnels :

CGT- Finances Publiques : M. HINDERSCHID (T), M. TEUILLIERAS (T), M. VEYLET (S)

CGT-FO : Mme BECKER (T), M. BASTIEN (T)

SOLIDAIRE : M. GRIFFAULT (T), M. GALLOT (T)

Mme MAILLOT, médecin de prévention

M. THIEBAUT, inspecteur sécurité et santé au travail (ISST)

Mme DUFAU, assistante sociale

M. MORICEAU ouvre la séance après s'être assuré que le quorum est atteint.

I – Approbation du procès verbal de la réunion du 23 octobre 2017 (pour avis)

Le procès verbal de la réunion du 23 octobre 2017 est adopté à l'unanimité sous réserve d'une modification. La phrase « M. Hinderschid précise que la CGT est défavorable à l'achat d'écrans qu'il considère comme outil de travail » doit être remplacée par « M. Hinderschid précise que la CGT est défavorable au financement par le CHSCT de l'achat d'écrans qui sont des outils de travail devant être financés par le budget départemental. »

II – Introduction du Président

M. MORICEAU après avoir constaté que le quorum est atteint nous présente les points à l'ordre du jour et cède la parole à M. THIEBAUT (ISST) pour le point à l'ordre du jour suivant

III – Présentation de la note d'orientations 2018 par l'ISST (pour information)

M. THIEBAUT présente la note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail. De cette note se dégagent trois orientations :

➤ renforcer la prise en compte de la santé, la sécurité et les conditions de travail dans la conduite de projet. Dans le contexte d'un rythme soutenu de réorganisation et de regroupement de services, les outils permettant aux chefs de service d'analyser et de prévenir les conséquences sur la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents sont en cours de refonte et permettront d'étayer la consultation des CHSCT.

➤ Améliorer le caractère opérationnel des mesures de prévention en se saisissant du nouveau référentiel des risques afin de renforcer l'efficacité de la prévention, en renforçant les actions de prévention primaire en matière de risque psycho-social et en faisant le bilan des situations d'exposition au télétravail.

➤ Renforcer les actions de prévention du risque amiante, en présentant les évolutions du guide amiante, en formant les membres des CHSCT et en faisant le point sur la mise en œuvre de la traçabilité des expositions.

Pour cela des mesures d'appui seront mises en œuvre telles que :

- mieux diffuser la culture de prévention au sein des services,
- encourager les visites de site,
- communiquer les avis du CHSCT au CTL,
- rappeler la liste des registres obligatoires,
- former les membres du CHSCT,
- faciliter les travaux de rédaction des procès-verbaux des CHSCT,
- financer les trousseaux de secours,
- augmenter les crédits CHSCT qui passent de 117,38 € à 117,50 € par agents.

IV – Présentation des rapports de visite de l'ISST (Vic sur Cère et St Martin Valmeroux)

M. THIEBAUT nous présente les rapports de visite qu'il a effectués des trésoreries de Vic-Sur-Cère et Saint-Martin-Valmeroux.

Vic-sur-Cère :

- présence de nombreuses fissures des murs dans l'ensemble du site et traces d'humidité dans le bureau du responsable,
- absence de rapport de vérification électrique de moins de deux ans,
- présence de nombreux blocs électriques avec branchements en cascade,
- mauvais positionnement d'un extincteur,
- problèmes liés aux issues de secours,
- absence de mise à jour du dossier technique amiante depuis 2005,
- le registre de sécurité n'est pas utilisé, les rapports de vérifications réglementaires sont retranscrits à tort dans le registre santé et sécurité au travail.

Saint-Martin-Valmeroux :

- Risque de chute des dalles de faux plafonds dans le couloir d'entrée du personnel suite à un dégât des eaux,
- présence de nombreux blocs électriques avec branchements en cascade,
- matériel devant être mis au rebut présent dans le local électrique,
- absence de signalisation sur le panneau électrique,
- un bloc BAES à remplacer,
- problèmes liés aux issues de secours,
- présence d'un bidon d'eau de javel dans les sanitaires,
- un tabouret dit « pied d'éléphant » à remplacer par un escabeau,
- présence de doubles écrans dépareillés,
- accessibilité extérieure aux personnes à mobilité réduite rendue difficile par la présence de végétaux qui débordent sur la rampe d'accès,
- absence du registre de sécurité.

Mme JBIRANE précise que des solutions ont été apportées en matière de multiprises, d'archivage, de dégagement d'encombrants et de signalétique de sécurité. Les registres de sécurité seront mis à jour car tous les rapports de vérification étaient détenus à la direction. Le remplacement des écrans de la trésorerie de Saint-Martin se fera selon le calendrier départemental prévu. Pour les désordres structurels des bâtiments, les mairies ont été contactées.

V – Rapport d'activité 2017 du Médecin de prévention (pour information)

Mme MAILLOT nous présente son rapport d'activité pour l'année 2017. Son activité au sein de la DDFiP représente 20 % d'un équivalent temps plein. Elle prend en charge 293 agents (281 DDFiP, 3 douanes, 3 INSEE, 6 DDCSPP). Elle a effectué 120 visites dont pour la DDFiP 29 surveillances médicales particulières, 39 spéciales (poste à risques) et 37 quinquennales. Elle a effectué huit visites de services et 2 études de postes, elle a assisté à une réunion régionale, une action de santé publique, deux réunion du CDAS, un CHSCT et deux cellules de veille des risques psycho-sociaux.

VI – Compte-rendu de visite du Médecin de prévention (SPFE) (pour information)

Mme MAILLOT a visité le SPFE en commun avec Mme DUFAU, assistante sociale. Elle a pu constater des risques de chutes liées au travail en hauteur, la présence d'un fauteuil très vétuste à remplacer. Mme JBIRANE précise que le fauteuil a été remplacé et que l'achat d'un escabeau fait partie des fiches de propositions qui seront présentées au point 15 de l'ordre du jour.

VII – Information relative aux accidents de service 2017 (pour information)

Mme JBIRANE nous indique que cette présentation est une nouveauté.

Elle nous informe qu'il y a eu quatre accidents de services en 2017 :

- Un accident de trajet, qui n'a pas donné lieu à arrêt de travail, concernant un agent de la BDV,
- un accident de manutention à la direction qui a donné lieu à un arrêt de travail,
- un accident de trajet lors d'un déplacement à Clermont-Ferrand pour suivre une formation d'un agent de la trésorerie de Hautes-Alpes qui a donné lieu à un arrêt de travail,
- un accident, ayant donné lieu à un arrêt de travail, à l'intérieur des locaux de la trésorerie de Maurs.

VIII – Bilan d'activité 2017 (pour information)

Mme JBIRANE nous présente le bilan des actions du CHSCT du Cantal en 2017. Il sera consultable dans la rubrique « les agents / Conditions de vie au travail » sur Ulysse Cantal dans les jours à venir.

IX – Compte-rendu de la mission CVT du 19/12/2017 (pour information)

Mme JBIRANE présente le compte-rendu de la réunion de la mission conditions de vie au travail (CVT) du 19 décembre 2017. Celle-ci a abordé les points suivants :

- 1) Il s'agissait de déterminer les indicateurs complémentaires du tableau de veille sociale (TBVS).

Les orientations définies par le groupe travail n'ont finalement pas été retenues. La construction du TBVS se résumant à l'application des recommandations de la DG.

- 2) Interprétation des résultats du baromètre social : pessimisme ambiant dû aux craintes du peu de perspective d'emploi et à la peur de la mobilité tant géographique que fonctionnelle ; manque de communication entre responsables et agents, diffusion des notes sans prioriser les tâches et peu de mutualisation.

- 3) Établissement d'un plan annuel d'action (Rappel auprès des encadrants de l'importance de communiquer auprès de leurs agents au sujet des évolutions et des nouveautés réglementaires. Des visites de postes seront organisées par le service RH).

X – État des lieux amiante des sites de la DDFIP du Cantal (pour information)

Mme ANGLADE nous présente un tableau récapitulatif le recensement des DTA (dossier technique amiante) des sites de la DDFIP du Cantal. Cet outil permettra de faire le suivi de l'actualisation de ces dossiers.

XI – Bilan DUERP-PAP 2016/2017 (pour information)

Mme JBIRANE nous présente le bilan du DUERP-PAP 2016/2017. Il sera consultable dans la rubrique « les agents / Conditions de vie au travail » sur Ulysse Cantal dans les jours à venir.

XII – Présentation du DUERP 2017/2018 (pour information), validation et synthèse du PAP 2018 (pour avis)

Mme JBIRANE nous présente le DUERP 2017/2018. Sa constitution a été réalisée cette année par la consultation de l'ensemble des agents. Le 23 janvier, un groupe de travail a été réuni pour déterminer la cotation des risques signalés et en extraire le PAP 2018.

Le DUERP et le PAP seront consultables dans la rubrique « les agents / Conditions de vie au travail » sur Ulysse Cantal dans les jours à venir.

M. HINDERSCHID (CGT) note qu'une nouvelle fois les risques psycho-sociaux qui recueillent la cotation la plus élevée dans l'échelle des risques n'obtiennent pas d'actions mises en œuvre à la hauteur de ce que l'on devrait attendre (diverses formations métiers et CHSCT).

M. MORICEAU met le PAP 2018 aux voix : il est adopté à l'unanimité

XIII – Bilan annuel du télétravail (pour information)

Mme JBIRANE nous fait un point d'étape quant à l'expérimentation du télétravail dans le département. Ce point d'étape concerne uniquement le point de vue des agents télétravailleurs (3 à ce jour). Un quatrième agent a commencé à bénéficier de l'expérimentation du télétravail depuis quelques jours. Actuellement cette expérimentation ne porte que sur un jour de télétravail par semaine.

XIV – Examen du Registre Santé et Sécurité (pour information)

Mme ANGLADE fait lecture des demandes inscrites au registre hygiène et sécurité.

- SIE d'Aurillac : problème de bruits et d'odeurs dus aux stationnements des bus moteurs allumés. Contact pris avec la CABA, M. MORICEAU s'engage à évoqué le problème directement avec le président de la CABA.
- SIE d'Aurillac : demande d'un tapis souris ergonomique. Demande satisfaite.
- Trésorerie principale d'Aurillac : nettoyage des locaux insuffisant. Un chariot de ménage a été fourni à la personne qui réalise l'entretien. Le responsable du poste a été alerté du sujet.
- CDIF : demande d'une souris sans fil. Demande satisfaite.
- SIP St-Flour : remplacement des moquettes du 1^{er} étage. Fiche de proposition présentée au point 15.
- Direction : demande de nettoyage de la climatisation. Nettoyage réalisé tous les ans, il fait parti du contrat de maintenance.
- Direction : demande de réparation des feux tricolores régulant la circulation des véhicules dans le parking. Système irréparable, il est envisagé d'installer un miroir permettant de voir arriver les voitures.
- Direction : problème de minuterie dans les escaliers du garage. La temporisation a été revue.
- Direction : réparer le lavabo du toilette dame du 2^e étage. Fait.

- Direction : demander aux usagers de la salle de restauration que l'égouttoir soit libre et la vaisselle rangée dans les placards. Une affichette a été apposée dans la salle de restauration.
- Direction – service CEPL : store cassé, néon à remplacer, perche technique à déplacer. Un devis afin de remplacer le store a été demandé. Les autres demandes sont satisfaites.
- Direction – service FCE et CEPL : depuis le déménagement du service FCE au 2^e étage, gros problème d'insonorisation du bureau du chef de service. Un devis des travaux d'insonorisation sera demandé.

XV – Budget 2018 : fiches de propositions (pour avis)

Fiches de propositions. Le CHS décide des actions suivantes :

- Formation manipulation des extincteurs et évacuation pour 600 €,
- formation secouriste pour 560 €,
- formation aux risques routiers pour 576 €,
- formation ergonomie au bureau pour 970 €,
- formation initiation à la self-defense pour 970 €,
- remplacement des ampoules traditionnelles par des LED au CDIF pour 4 702,68 €,
- achat d'un siège ergonomique au SIP d'Aurillac sur recommandation du médecin pour 190,24 €,
- achat d'un tapis antidérapant pour le hall d'accueil à St-Flour pour 205,32 €,
- achat de chaussures adaptées pour les agents de la BCR pour 229,27 €,
- fourniture d'une souris ergonomique type roller-mouse au SIP d'Aurillac pour 311 €,
- achat d'escabeaux pour le SPFE, la direction et la trésorerie de Saint-Martin-Valmeroux pour 53,70 €,
- fourniture d'un porte-document pour le SIP d'Aurillac pour 89,90 €,
- fourniture d'une souris verticale suite à avis du médecin à la direction pour 14,83 €.
- implantations de défibrillateur : la pertinence de ces implantations a été reconnue après un débat nourri. Il a été décidé que ce type d'appareil devait être implanté à l'intérieur des bâtiments et non sur la voie publique. Un programme d'achat sur deux ans a été construit. Le bâtiment Q et le CFP de Mauriac seront dotés cette année, la direction et le CFP de St-Flour l'année prochaine. Ce qui représente une dépense en 2018 de 3 450,24 €. Le CHSCT s'engage à financer l'entretien de ces appareils qui s'élève à 245,16 € par appareil tous les 4 ans.

➤ Remplacement des moquettes au 1^{er} étage du CFP de St-Flour par un sol PVC.

M. HINDERSCHID (CGT) rappelle l'opposition des élus CGT à ce type de financement. Il fait lecture de la doctrine d'engagement des crédits CHSCT qui stipule que ceux-ci ne doivent « *pas servir au financement des actions courantes de préventions des risques (rénovation, entretien des bâtiments,...) qui sont financées par les directions. Seuls trois critères doivent présider à l'emploi des crédits CHSCT : l'exemplarité, la complémentarité ou l'urgence* ». Il propose donc au titre de la complémentarité un cofinancement dont la quote-part reste à définir. Il invite le directeur à formuler des demandes de cofinancement aux CHSCT sur des actions dont le financement est prévu en totalité par le budget départemental. Il déclare que pour la CGT se contenter au titre du pragmatisme de faire financer par le CHSCT des opérations qui ne sont pas de sa compétence revient à nier l'existence même de l'instance et à exprimer un certain mépris vis à vis des représentants des personnels qui y siègent.

M. MORICEAU se dit d'accord avec le principe du cofinancement et fait une proposition de cofinancement de l'opération dont le CHSCT financerait 80 % et la direction 20 % des travaux.

M. HINDERSCHID trouve cette proposition des plus insuffisante mais afin de valider et d'encourager la pratique du cofinancement accepte la répartition proposée.

Le CHSCT financera cette proposition à hauteur de 8 796,64 €.

XVI – Questions diverses

M. HINDERSCHID (CGT) rappelle que la direction s'était engagée à se renseigner si les travaux du box d'accueil de la Trésorerie Principale d'Aurillac et à demander des devis de peintures afin de rénover ces services.

M. JOUVE indique que pour l'heure rien n'est fait.

M. HINDERSCHID (CGT) demande quelles solutions sont envisagées pour la rampe d'accès glissante au CFP de Mauriac.

Mme ANGLADE signale que le maître d'œuvre a été contacté, on est toujours en attente d'une réponse.

M. HINDERSCHID (CGT) demande où en est le remplacement des canalisations des WC au CFP de Mauriac.

Mme ANGLADE indique qu'un devis a été validé.

M. HINDERSCHID (CGT) rappelle que la direction devait prendre contact avec la mairie de St-flour afin de trouver une solution au problème d'isolation de la porte d'accès du personnel au CFP de St-Flour.

Mme ANGLADE précise qu'un devis a été demandé, il a été adressé à la mairie de St-Flour.

M. HINDERSCHID demande si M. JOUVE a changé de position quant à la pose de vitrophanie dans les services qui n'en sont pas encore équipé au bâtiment Q suite au recensement qu'il devait engager après le dernier CHSCT (octobre 2017).

M. JOUVE indique que ce recensement reste à faire.

M. HINDERSCHID (CGT) demande ce qui a été fait pour solutionner les problèmes de câbles informatiques et fils électriques qui courent au sol dans certains bureaux du bâtiment Q évoqué au dernier CHSCT (octobre 2017).

M. JOUVE préconise de faire un recensement afin d'envisager la pose de goulottes.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 13h30.

Daniel HINDERSCHID – José TEUILLIERAS – Laurent VEYLET